

La Fête à Chézy

Afin de mieux se connaître, il est souhaitable de maintenir des fêtes et des associations dans le village. C'est le "Comité des fêtes" qui se chargeait de cela.

Ce Comité est devenu inexistant. La charge était lourde et ingrate. Beaucoup ont peur de ne pouvoir assumer cette responsabilité.

Aussi nous proposons que l'on redéfinisse ensemble les règles du jeu :

- ◆ Choisir les fêtes ou activités à maintenir ou mettre en place ?
- ◆ Prévoir une équipe par activité
- ◆ Limiter un engagement dans le temps : 1 an par exemple
- ◆ Assurer la partie administrative par la mairie

Pour mettre en place tout cela, et en particulier le 14 juillet 2001, nous vous convions à la salle communale le :

Mardi 26 juin à 20h

Si malheureusement cet appel n'était pas entendu, nous devrions considérer que ces manifestations ne sont plus souhaitées et, en conséquence, ne maintenir qu'un strict minimum

Sommaire :

- Le mot du maire
- Commission CCOC
- Commission USEDA
- Réunion des jeunes
- Le beffroi
- Vie communale
- Divers
- Soirée du 13/07
- Notre coin poème
- ADENOV
- Prochain bulletin
- Permanence à la mairie

SOIRÉE du 13 Juillet

Le déroulement de cette soirée,
organisée par les membres
du Conseil Municipal,
a été modifié :

- ⇒ Début vers **21h** avec "vin d'honneur", petits gâteaux et musique
- ⇒ Ensuite à **23h** défilé des lampions pour les enfants, vers le terrain de sport
- ⇒ Enfin vers **23h45** feu d'artifice

La Commission "CCOC Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon"

Délégués : MM. AMET et POTEL

Réunion du 11/04/01

Cette réunion a permis d'élire le nouveau bureau :
MM. DUBOIS président, ROY, RIGAUD, POTEL, GAUTIER vices présidents et Mmes LARCHE ET MARTINI (2 femmes pour la première fois).

La "CCOC" édite un bulletin qui donne un aperçu de son action. Nous attendons celui de 2001.

Nous pouvons rappeler que Chézy utilise "l'équipe verte" (créée par le CCOC) pour des travaux d'entretien divers.

La CCOC a en charge le ramassage des ordures ménagères. Une déchèterie est d'ailleurs à l'étude. L'on peut profiter aussi des **centres de loisirs** de La Ferté Milon et de Neuilly St Front, de l'école de **musique** et de la **chorale**. Les inscriptions pour cet été sont en cours : voir les affiches à la mairie.

Elle s'occupe du développement de l'artisanat.

Enfin une "Opération Programmée d'Amélioration de L'Habitat" est soutenu par la CCOC (voir les affiches à la mairie pour les détails pratiques).

Mr POTEL préside la commission "aménagement de l'espace et environnement".

BUDGET

Il s'élève à plus de 7 millions de francs.

Un poste de 100.000 Fr. est ouvert pour effectuer une étude dans les communes, concernant l'assainissement qui sera bientôt obligatoire pour tous.

Le budget particulier à la zone économique s'élève à près de 3,450 millions.

La Commission "Electricité (USEDA)"

Délégués : MM. AMET et VAN BELLEGHEM

Réunion du 20/04/01

Cette réunion a permis d'élire le nouveau bureau de l'USEDA et de rappeler son rôle et ses activités.
USEDA : Union des Syndicats d'Electricité du Département de l'Aisne.

- ⇒ C'est un établissement public intercommunal constitué de 25 syndicats primaires, regroupant 750 communes.
- ⇒ Elle prend en charge les travaux d'électrification des communes adhérentes,
 - Extension du réseau
 - Renforcement
 - Enfouissement
- ⇒ et l'entretien de l'éclairage public qu'elle sous-traite à des entreprises sélectionnées, choisies après appel d'offre.

Budget USEDA

Le budget prévisionnel s'élève à environ 90 millions de francs qui proviennent de l'activité électrique :

- ◆ 9,5 % redevance de concessions
- ◆ 17 % taxe sur la consommation
- ◆ 15 % subvention de l'état
- ◆ 27,5 % subvention du conseil général
- ◆ 11 % récupération de la TVA
- ◆ 20 % autofinancement

Nous avons fait appel à l'USEDA pour l'enfouissement des lignes électriques sur la place de l'église et une partie de la rue du Mont. L'USEDA prend en charge le financement des travaux avec une participation des communes. Il faut déposer un dossier (, raisons esthétiques, économiques, de sécurité et motivations) et les délais de réalisation sont au moins de 2 ans.

Réunion des jeunes



Le 23 mai à 19h une dizaine de jeunes de Chézy ont participé à la réunion qui leur était consacrée

Sept membres du conseil municipal (Mmes QUENDEZ et POARD, MM AMET, BOUGON, POTEL, RICHARDOT et VAN BELLEGHEM) ont animé le débat pour connaître les attentes et les désirs de ces futurs citoyens. Le conseil a rappelé que les jeunes avaient aussi des devoirs et qu'il fal-



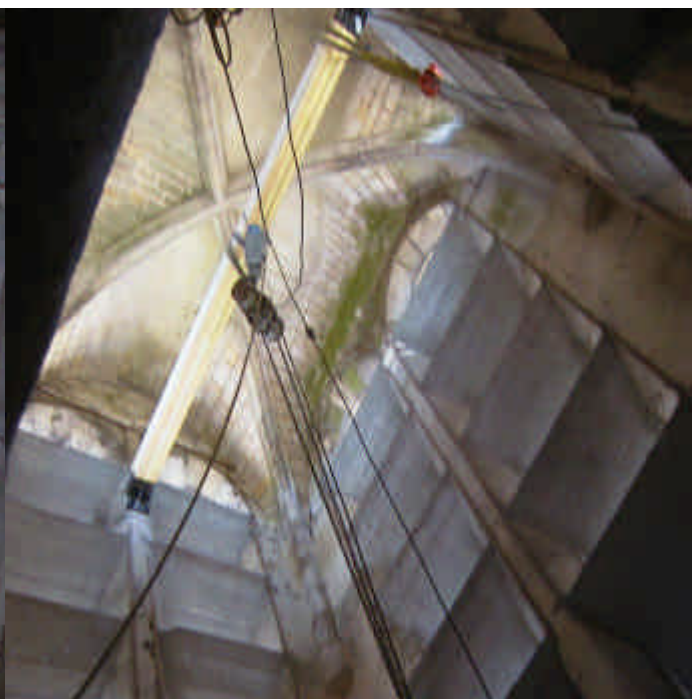
Et si l'on parlait de notre BEFFROI ...



Après 150 ans de bons et loyaux services, la charpente de chêne qui soutenait les cloches de notre église n'en pouvait plus. Grâce à l'acharnement de l'architecte des Monuments Historiques le Conseil Municipal a pu faire aboutir cette opération assez spectaculaire et obtenir une subvention globale de 141.000 Fr. sur les 171.500 Fr. que coûte cette rénovation. La nouvelle charpente, que vous avez dû voir devant l'église en attente d'être montée dans le beffroi, pèse plus de 6 tonnes. Elle permettra d'amortir le déplacement et les vibrations des cloches qui pourront à nouveau faire entendre leur sonorité.

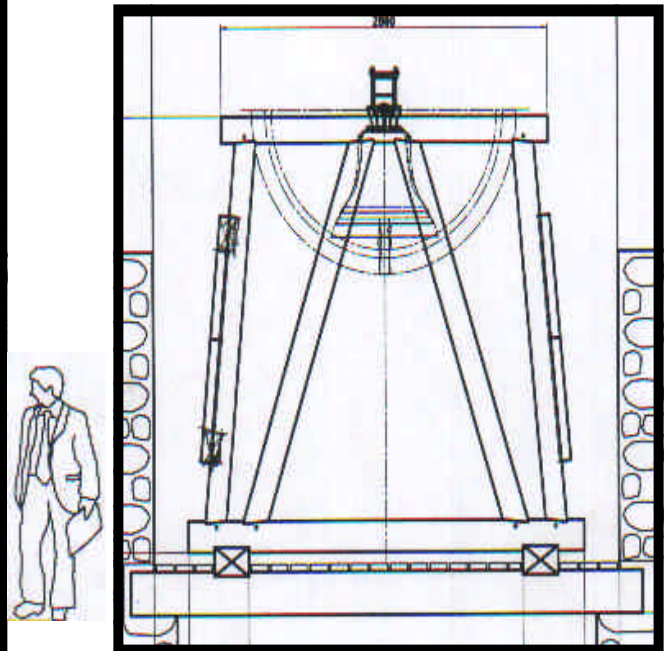
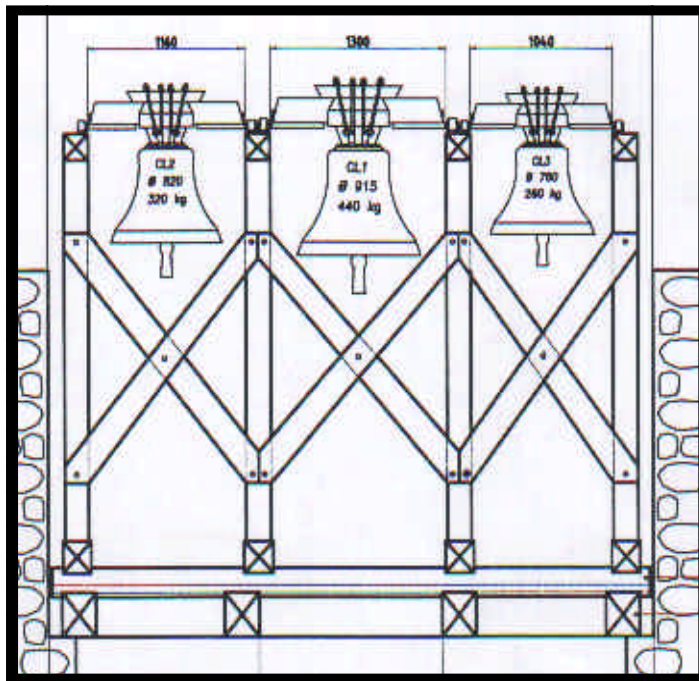
Les membres du Conseil ont décidé d'en profiter pour colmater complètement toutes les issues qui laissent passer les pigeons, de façon à éviter la pollution intérieure. De même une réfection de l'escalier est envisagée (un devis du montant des travaux est prévu) pour permettre la visite du beffroi, des cloches et de la plate-forme lors des journées du patrimoine.

Deux vues du beffroi vide



Voici comment la charpente supporte les cloches

Le personnage donne une idée des proportions



L'intérieur du beffroi rénové, avec la première cloche



VIE COMMUNALE

Après les 2 réunions du **23 mai** (avec les jeunes), du **29 mai** (Vie communale, où l'on devait réfléchir à la nouvelle forme à donner à la vie associative –*un seul adulte (Mme Sylvie GUAY) en plus des 8 membres du Conseil* -) et celle du Conseil Municipal du **07 juin**, trois projets sont à l'étude :

Aménagement du terrain à côté du tennis pour les enfants et leur famille

- ⇒ Jeux à grimper, tourner, sauter, pour les petits accompagnés de leurs parents
- ⇒ Panier de basket
- ⇒ Bancs et tables
- ⇒ Ping-pong, etc. ...

Mise à disposition du terrain communale du Moulin

- Clôture du terrain sur 2 côtés
- Aménagement par les jeunes d'une piste de vélocross
- Contrat d'utilisation, entre les jeunes et la municipalité, du terrain ainsi proposé

Etude d'un préau donnant aux jeunes un lieu de rencontre

- ⇒ Attenant au local du cantonnier
- ⇒ Demi fermé (mur du fond en bois)

Des devis sont en cours d'élaboration pour tous ces projets

ADENOV (Croquons la pomme)

Association pour le **D**éveloppement **E**conomique et l'aménagement des cantons de Neuilly St Front, Oulchy le château et Villers-Cotterêts

Réunion le 15/06 à 18h à Neuilly St Front avec Mme QUENDEZ.

Un spectacle de rue (chants, danses, musique et théâtre) aura lieu les 5 et 6 Octobre entre 18h30 et 23h à Neuilly St Front.

Vos enfants, par le biais du collège et des Centres de Loisirs ont été invités à y participer.

Vous pouvez encore vous associer et vous intégrer à ce spectacle promenade en téléphonant au numéro de l'ADENOV 03 23 96 26 64.

INFOS

La plaque de fonte volée du chemin de la Muzarde a été remplacée.

L'arrosoir du cimetière va être remplacé. Un bidon pour transporter l'eau a été placé près du robinet pour pallier ce manque. Il a été décidé de ne plus ratisser le sable des allées pour éviter le ravinement.

Le changement des boîtes aux lettres de la rue du Mont est réalisé le 25/06. Le travail a été effectué par MM. RICHARDOT, PACEY et AMET, car nous n'avons pu programmer à temps l'équipe verte et que nous ne voulions laisser traîner cette affaire.

Après les inondations (rue du gué) ...

Le 13/06, Mr SERT de la DDE a étudié avec MM AMET et POTEL la possibilité de faire passer une canalisation dans le jardin de Mme PERROT pour évacuer l'eau venant des champs au-dessus, où un talus de retenu et un fossé seront créés. Nous sommes dans l'attente de l'autorisation de la famille de Mme PERROT et d'un devis s'il y a accord.

MALVEILLANCE

Le verre du spot qui se trouve sur le toit de la mairie et qui illumine l'église le soir, à bien fait l'objet de vandalisme.

Une pierre a été retrouvée dans la parabole.

Cet acte malveillant, imbécile et gratuit (mais pas pour la commune) coûtera, pour la réparation, la somme de 900 Fr., qui aurait pu être utilisée à des améliorations ou de nouveaux projets.



BROCANTE

Le 01 Juillet 2001,
les archers
organisent une brocante
à CHEZY.

Venez nombreux.

Videz vos greniers.
Tout est à vendre.



Après la catastrophique brocante organisée à Chézy par les archers, qui a bel et bien coulé en mars, ceux-ci récidivent mais nous promettent un soleil de plomb. Ils vous proposent de les retrouver le 01 juillet sur la place de l'église pour faire des affaires et de passer un moment avec eux.



TENNIS

Une réunion de l'association de Tennis est prévue incessamment pour relancer son activité.

En attendant il est possible de s'entraîner avec Jérémie COTTEZ (classé 30/1) qui s'est fort gentiment proposé.

Les cotisations seront modiques, particulièrement pour les débutants à qui du matériel sera prêté pour leurs permettre de confirmer leur choix sans trop de frais.

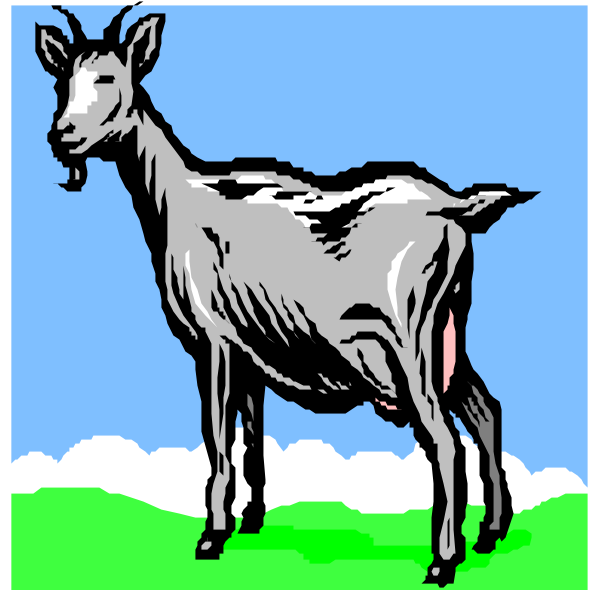
Le coin des POETES

Vous aussi, confiez nous ce qui vous a touché : un poème, une courte nouvelle, une histoire.
Et surtout si vous vous essayez à la poésie, n'hésitez pas à nous en faire profiter.

Le petit jour mène
Son troupeau de chèvres
Paître les herbes sur les toits
Et la rue ouvre ses persiennes
Sur les draps blanchis à la chaux
Où dorment les amants de cire

Par le trou de la serrure
On entend le bruit de la mer
Et la barque des lits chavire
A la fenêtre de roseaux

Roger PARISOT



Réunion mardi 26 juin à 20h
Que faire pour le 14 juillet ?
*Appel aux bénévoles
pour organiser des jeux*

Ecrivez-nous

Nous attendons vos remarques, vos attentes, vos suggestions. Elles passeront dans le journal. Un cahier se trouve aussi à la mairie pour **recueillir vos demandes**. Le conseil en tient compte pour décider des actions à entreprendre. Mais il faut du temps pour mettre en route une action. Alors soyez indulgent mais n'hésitez pas à nous relancer, amicalement.

Et bien sur
BONNES VACANCES à TOUS

Prochain bulletin (fin Septembre)

RAPPEL : Depuis le 1er Mai, les permanences **administratives** à la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Judis** de 9h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

Une permanence des élus, pour l'information municipale, a été décidée le samedi matin (de 11 à 12h) tenue à tour de rôle par un conseiller.